

# Jean-Pierre Baldassare

Avocat | Montréal



## Contact

t. 514 876.6264  
f. 514 876.6364  
jpbaldassare@belangersauve.com  
[Télécharger le contact \(Vcard\)](#)



Lucie Bélisle  
*Adjointe juridique*

t. 514 878.3081 #2340  
f. 514 878.3053  
lbelisle@belangersauve.com

Me Baldassare a acquis, au cours des vingt-cinq dernières années, une solide expérience comme plaideur devant la Cour supérieure et la Cour d'appel.

Il œuvre principalement pour des assureurs et, à ce titre, est appelé régulièrement à agir pour la défense des intérêts de leurs assurés dans le cadre de litiges en responsabilité professionnelle dans des dossiers impliquant des comptables professionnels agréés, des syndic à la faillite et des planificateurs financiers.

Il œuvre également en responsabilité municipale et en responsabilité civile générale d'entreprise.

## Formation

*Université de Sherbrooke*  
Baccalauréat en droit, LL.L. 1988

## Mandats représentatifs

### En responsabilité professionnelle de comptable

En défense pour des comptables professionnels agréés poursuivis par un investisseur qui prétend avoir été induit en erreur par des états financiers vérifiés (5 M\$)

Représenter un comptable professionnel agréé en défense à une action en responsabilité professionnelle pour défaut d'avoir demandé des crédits d'impôt au nom de sa cliente (1,2 M\$)

Représenter un comptable agréé en défense à une action en responsabilité en raison de la surestimation du prix payé pour les actions d'une compagnie (1,2 M\$)

### En responsabilité professionnelle de syndic à la faillite

Représenter un syndic à la faillite poursuivi en responsabilité professionnelle lors de la continuation des opérations du failli (900 000 \$)

Représenter un syndic à la faillite poursuivi par un tiers alléguant que la faillite lui a fait perdre une opportunité d'affaires importante (50 M\$)

### En responsabilité municipale

Représenter une municipalité poursuivie en dommages par une industrie pour défaut de lui avoir émis un certificat de conformité de son projet à la réglementation municipale (18 M\$)

Représenter le Service d'incendie d'une municipalité pour défaut d'avoir combattu un incendie selon les règles de l'art (1,2 M\$)

Représenter des conseillers municipaux poursuivis en diffamation suite à une résolution adoptée par le conseil municipal visant à reporter l'émission d'un certificat de conformité à la réglementation municipale d'un projet industriel (1,2 M\$)

## En responsabilité de produits

Représenter une firme de protection d'incendie poursuivie dans divers dossiers conjointement avec le fabricant pour usure prématurée du produit (2 M\$)

## Rayonnement Professionnel

Conférences données à Montréal et Québec les 10 et 17 mai 2011 relativement à l'affaire *Castor Holdings c. Wightman*, dans le cadre de la formation aux comptables professionnels agréés du Québec

Conférences données à Montréal et Québec chaque année depuis 2012, aux comptables professionnels agréés du Québec dans le cadre de leur formation intitulée « La poursuite en responsabilité civile professionnelle : l'importance d'une bonne tenue de dossier »

14 juin 2011, formation accréditée par le Barreau du Québec intitulée « Évaluation du préjudice corporel selon la Cour d'appel », donnée en compagnie de Madame Céline Gervais, juge à la Cour du Québec